

AVIS AUX HABITANTS

DE GREZ-DOICEAU ET DE PIÉTREBAIS

Madame,
Monsieur,

Concerne : Fermeture du Bois de Beusart du mardi 30 janvier 2018 au mardi 6 février 2018

Afin d'assurer au mieux votre sécurité lors de la traversée du Bois de Beusart, il a été décidé par ordonnance de police de fermer le Bois de Beusart du mardi 30 janvier 2018, à partir de 9 heures, jusqu'au mardi 6 février afin de permettre à l'entreprise spécialisée chargée par le propriétaire de réaliser l'abattage des arbres.

La rue Fond du Moulin sera totalement fermée le mardi 30 janvier 2018 à partir de 9 heures pour les mêmes raisons.

Une déviation sera mise en place par les services de sécurité via Hamme-Mille.

Nous sommes conscients des désagréments que cela vous occasionnera mais cette fermeture permettra d'exécuter les travaux dans les plus brefs délais pour garantir la sécurité de tous.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Le Directeur général,

La Députée-Bourgmestre

Y. Stormme

S. de Coster-Bauchau